

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 10 Juin 2020

Date d'affichage 10 Juin 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 29

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200617-DEL_20_17_06_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2020

Affichage : 23/06/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le DIX SEPT JUIN à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Françoise PELLODI, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Thierry BODIN, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés : /

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ELECTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'Assemblée qu'il est nécessaire de renouveler les mandats de délégation ou de représentation du Conseil Municipal à différents organismes, sociétés ou associations, ceci à la suite des élections municipales de 15 Mars 2020.

Rôle de la CAO : C'est une commission indispensable de la commande publique. Elle évite que le choix du titulaire ne soit opéré que par une seule personne. Elle permet de conférer au choix une plus grande impartialité.

Seule la passation des marchés supérieurs aux seuils des procédures formalisées fait intervenir la CAO (214.000€ en fourniture et services et 5.350.000€ pour les travaux).

La CAO **se réunit deux fois** dans la procédure :

- Pour dresser la liste des candidats admis à présenter une offre,
- Pour donner son avis sur les propositions des candidats.

AINSI : Conformément aux articles L1414.2 et L1411.5 du CGCT, le Conseil Municipal élira, en son sein, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants qui siègeront à la Commission d'Appel d'Offres.

Il précise que les membres de la Commission d'Appel d'Offres (conformément aux articles 22 et 23 du Code des Marchés Publics), doivent être désignés au scrutin de liste, selon la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Cette commission siège sous la présidence de Monsieur le Maire et comporte également :

- Un représentant de la Direction Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes,
- Monsieur le Receveur Municipal.

Ces deux personnes ont voix consultative lors de la réunion de la C.A.O.

Un appel à constitution de liste comportant un maximum de 10 noms (5 titulaires et 5 suppléants) a été lancé. Monsieur Le Maire proposera les candidatures suivantes :

Après appel de candidature, une liste a été constituée.

- **Membres titulaires :**
 - Madame Cécile KNITTEL
 - Monsieur Eric PAPILLON
 - Madame Sylvie SEQUEIRA
 - Monsieur Gérard GUESNE
 - Monsieur Dominique MORANCE

- **Membres suppléants :**
 - Monsieur Laurent PHILIBERT
 - Madame Christiane VAN RYSSEL
 - Monsieur Gaëtan THOMAS
 - Monsieur Franck POTAUFEUX
 - Madame Marie-Hélène TROUILLOT

Après vote à bulletin secret, la liste ci-dessus énoncée a obtenu 29 voix.

Le Conseil Municipal

- prend acte que la Commission d'Appel d'offres et des bureaux d'adjudication est composée :

- **Président :** Didier REVEAU,

- **Membres titulaires :**
 - Madame Cécile KNITTEL
 - Monsieur Eric PAPILLON
 - Madame Sylvie SEQUEIRA
 - Monsieur Gérard GUESNE
 - Monsieur Dominique MORANCE

- **Membres suppléants :**
 - Monsieur Laurent PHILIBERT
 - Madame Christiane VAN RYSSEL
 - Monsieur Gaëtan THOMAS
 - Monsieur Franck POTAUFEUX
 - Madame Marie-Hélène TROUILLOT

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU